

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EMS ELECTRIQUES »

Siège Abidjan, Yopougon, Abidjan Yopougon 8ème  
Tranche, Lot 4114, Ilot 444

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/04/2023, et enregistrés au CEPICI le 28/04/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EMS ELECTRIQUES »

Objet : Vente de matériels électriques et électroniques ;  
Etude, réalisations de systèmes électriques et électroniques ;  
Conception et installation d'éclairage ;  
Divers

EMS ELECTRIQUES SARL se veut une société active dans toute la Côte d'Ivoire dans la réalisation d'un large panel de travaux en Electricité et assimilés tant pour les particuliers, les professionnels que pour l'administration et les associations et ONG.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Yopougon, Abidjan Yopougon 8ème  
Tranche, Lot 4114, Ilot 444

Dirigeant(s) M BAMBA AMARA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-03634 du 27/06/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47124/GTCA/RC/2023 du 27/06/2023

